

L'An deux mille vingt-trois, le trente du mois de novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 24 novembre 2023.

Etaients présents : LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire de d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREAUTE, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUTE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MALO Régis, Conseiller Suppléant de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

Pouvoirs de :

- Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à M. LEMESLE Michel, Maire de d'AUBERVILLE-LA-RENAULT,
- Mme AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE à M. MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE,
- M. VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAUTE à M. GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE,
- M. GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE à M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- Mme LAVILLE-REVET Géraldine, Conseillère Titulaire de Goderville à M. CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE,
- M. REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE à M. DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE,
- M. BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE,

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme GODEFROY Adeline, Administration Générale, Mme GADONNA Angélique, Administration Générale.

Secrétaire de Séance : Mme COZIC Bernadette

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	35
Quorum	22
Nombre de votants	42

Délibération n° 127/2023

OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE – AMÉNAGEMENT D'UN PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL

OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE – AMÉNAGEMENT D'UN PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu l'article L1414-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les Statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;
Vu le Code de la commande publique

Considérant qu'un marché public de maîtrise d'œuvre a été passé le 2 août 2021 avec le Cabinet Craquelin pour la réalisation du projet de « Aménagement de l'entrée sud de Goderville et réalisation d'un pôle multimodal ».

Considérant que suite à plusieurs modifications du projet initial, le cabinet Craquelin a dû inclure au marché de maîtrise d'œuvre des prestations supplémentaires importantes pour la réalisation du marché. Le montant des travaux complémentaires est de 124 367,09€ TTC réparti de la façon suivante :

	Montant HT	TVA (20%)	Montant TTC
Montant initiale du marché	54 600,00€	12 320,00€	65 520,00€
Mission complémentaire OPC	7 000,00€	1 400,00€	8 400,00€
Montant de l'avenant	42 039,24€	8 407,85€	50 447,09€
Montant nouveau du marché	103 639,24€	20 727,85€	124 367,09€

Considérant que le 17 octobre 2023, la Commission d'appels d'offres a donné un avis favorable au paiement de cet avenant.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

Par 25 voix pour, 2 voix contre de Madame SCHUFT Emmanuelle et Monsieur MALO Régis et 15 abstentions de Mesdames DURECU Annie, GEULIN Isabelle, GUEROULT Claire, MURARI-BOZEC Marie-Claude, VANIER Pascaline et Messieurs BASILLE André, DELAMARE Pascal, DUBOCAGE Kevin, GOUPIL Gervais, LEVESQUE Jérôme, PAUMELLE René, REMOND Franck, RIVOALLAN Pierre, ROSE Marc, VAUCHEL Benoit,

- **D'AUTORISER** le Président à signer l'avenant n°1 du marché public de maîtrise d'œuvre
- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces relatives à cette affaire

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE